



Genève, le 28 février 2016

Votations du 28 février 2016

Votations fédérales et cantonales

Votations cantonales

Le Parti socialiste genevois prend acte du refus de l'initiative sur la suppression des allègements fiscaux. Le score positif à 41% indique cependant que le débat sur une plus juste répartition des richesses trouve un écho favorable au sein d'une grande partie de la population. Le Parti socialiste genevois regrette que l'inégalité de traitement entre entreprises perdure, alors que de nombreuses PME genevoises traversent de grandes difficultés en période de franc fort. Non seulement ces cadeaux fiscaux vont continuer à pénaliser les entreprises installées depuis longtemps sur le sol genevois, mais ils vont priver la collectivité d'une manne financière importante. Ces impôts au rabais, accordés à de grands groupes, sont autant d'argent en moins pour financer les prestations publiques nécessaires à la population, tels que les places de crèches, les écoles, les soins, le logement et la sécurité. Aujourd'hui, Genève fait face à une situation budgétaire critique à cause d'une droite qui, plutôt que de trouver de nouvelles recettes fiscales pour offrir à la population les prestations dont elle a besoin, s'acharne à voter des coupes. En effet, la majorité de droite continue à multiplier les exonérations fiscales qui, à long terme, auront un effet désastreux sur le tissu social local. En brandissant constamment la menace des délocalisations, comme elle l'a fait pendant cette campagne, la droite genevoise joue sur les peurs pour favoriser une petite caste de privilégiés au lieu de trouver des solutions pérennes afin de régler les problèmes d'emplois, dont souffrent de nombreux-euses Genevois-e-s.

Ce manque à gagner fiscal, associé à des mesures d'économie faites sur le dos des personnes à revenus les plus modestes, va s'avérer être une surcharge inacceptable pour la majorité de citoyen-ne-s ne bénéficiant pas de ces cadeaux d'impôts offerts par la droite. L'acceptation des baisses sur les subsides d'assurances-maladie et sur les aides au logement va pousser un grand nombre de personnes dans la précarité et aura, in fine, un coup social que l'État devra assumer. La baisse des prestations complémentaires, qui n'est heureusement pas passée aujourd'hui, n'alourdira pas l'effet cumulatif pour les personnes en difficulté. Les Socialistes genevois entendent défendre le maintien des prestations publiques pour la population. Ils le feront au Parlement ou en utilisant tous les moyens de la démocratie directe.

Le PS genevois regrette la baisse votée sur les aides au logement. La nécessité de protéger les locataires demeure plus que d'actualité dans un canton qui en compte plus de 80%. Le Parti socialiste genevois se bat pour que la construction de logements à Genève comprenne suffisamment d'appartements à loyer abordable. Il continuera à soutenir les fondations immobilières, les coopératives et fondations de logement pour les jeunes en formation, qui offrent des loyers contrôlés. En acceptant la construction de 1500 logements aux Vernets, dont 300 logements pour étudiant-e-s et 800 logements d'utilité publique, le peuple a soutenu un projet qui répondait à cette exigence et à un besoin prépondérant de la population.

Votations fédérales

L'initiative sur la spéculation alimentaire aura eu le mérite de mettre sur la table le débat sur la spéculation mondiale et la répartition des richesses. Les milieux bourgeois ont joué les peurs en annonçant de possibles répercussions négatives sur le marché interne, tout en taisant les problèmes de fond. Le Conseil fédéral devrait trouver des outils pour réglementer la financiarisation des matières premières, responsable des bulles spéculatives sur les prix, comme ce fut le cas en 2008 ou 2011. Selon la loi fédérale sur l'infrastructure des marchés financiers, il a la possibilité de le faire par voie d'ordonnance pour poser des limites de position afin de réglementer la spéculation.



Le Parti socialiste genevois se félicite également du refus exprimé par le peuple genevois de l'initiative dite « contre la pénalisation du mariage ». Les Genevois-e-s se sont exprimé le souhait de conserver une équité fiscale entre contribuables en rejetant un texte qui n'aurait pas amélioré les conditions fiscales de la majorité des couples mariés en Suisse, car le rabais d'impôt ne concernait que les couples les plus aisés. Cette initiative, discriminatoire et rétrograde dans sa conception du mariage, aurait coûté plus de 2,3 milliards à la Confédération. Une ardoise beaucoup trop lourde, surtout en période de négociation sur la troisième réforme de l'imposition des entreprises annonçant d'énormes pertes fiscales, et au vu de la situation économique du canton de Genève.

Les Suisses et Suissesses ne se sont pas laissés abuser par les arguments mensongers de l'UDC. A Genève, ce sont 65 % des votants qui ont refusé le texte ! Le vote de ce jour est tout d'abord un succès de la société civile qui s'est mobilisée en masse contre une initiative remettant profondément en cause le vivre ensemble et le pacte social qui fait la richesse culturelle et la force économique de notre pays. Le Parti socialiste genevois se réjouit que cette volonté de créer un régime d'apartheid en instituant des citoyennes de deuxième zone ait été balayée par le peuple. Non seulement cette initiative bafouait les droits de l'homme, mais elle aurait profondément entamé la crédibilité de la Suisse sur le plan internationale en instaurant une règle contraire aux droits fondamentaux.

Le Parti socialiste genevois considère que les droits humains sont une priorité absolue et que la démocratie suisse doit cesser d'être prise en otage par une minorité radicalisée d'extrême-droite. Un débat de fond doit urgemment avoir lieu au Parlement fédéral pour régler la manière dont des initiatives contraires au droit international doivent être traitées. Finalement, le PS genevois remercie les électeurs et électrices, ainsi que toutes celles et tous ceux au sein de la société civile, qui se sont battus pour un pays ouvert et respectueux de toutes et tous.

Pour plus d'informations :

- Carole-Anne Kast, Présidente (079 310 48 90)
- Romain de Sainte Marie, Vice-président (079 395 23 85)